

04 Mar 2024 -16:10

L'UNEA et l'UE s'engagent à relever les défis et les crises environnementales

Du 26 février au 1er mars, la 6e Assemblée des Nations unies pour l'environnement (UNEA-6), l'organe suprême de décision en matière d'environnement, s'est réunie à Nairobi, au Kenya. 193 Etats membres des Nations unies s'y sont engagés à mettre en œuvre des actions efficaces, inclusives et durables à tous les niveaux de décision pour lutter contre la triple crise du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution. La présidence belge, représentée par la ministre fédéral de l'Environnement, a pris cet engagement au nom de l'UE.

Tous les 2 ans, les Etats membres de l'ONU se réunissent au siège du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) à Nairobi. Seul forum universel dédié à l'environnement, l'UNEA est une plateforme unique pour définir les moyens les plus efficaces de répondre aux défis mondiaux. La délégation de la présidence, dirigée par la ministre fédéral belge de l'environnement et appuyée par une équipe d'experts environnementaux et des affaires étrangères, a coordonné la position européenne et négocié au nom de l'UE et de ses Etats membres avec la Commission européenne.

Un seul objectif pour l'UE : surmonter la triple crise

Lors de l'UNEA-6, les États membres des Nations unies ont cherché à confirmer leur engagement commun en faveur d'une coopération multilatérale et internationale revigorée pour s'attaquer de manière intégrée aux crises du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution, ainsi qu'à d'autres défis tels que la désertification, la dégradation des sols, la sécheresse et la déforestation. Les débats ont mené à l'adoption d'une déclaration ministérielle et de plusieurs résolutions portant notamment sur les moyens d'améliorer la coopération et d'assurer des synergies dans la mise en œuvre concrète des mesures entreprises à tous les niveaux d'action.

"Chacun de ces textes reflète l'état actuel de l'engagement de la communauté internationale en faveur de la collaboration internationale et son engagement à travailler avec le PNUE pour faire face aux crises environnementales mondiales. Les discussions ont été difficiles et le niveau global d'ambition des résultats est inférieur à ce que l'UE avait souhaité. Je retiens de cette réunion que les négociations environnementales ne se déroulent manifestement pas de manière isolée. Le contexte géopolitique difficile a également des répercussions sur les négociations environnementales mondiales, mettant à l'épreuve un multilatéralisme efficace", a commenté la ministre belge.

Deux résolutions de l'UE sur la ligne d'arrivée

Après d'intenses négociations, deux résolutions proposées par l'UE et ses Etats membres ont finalement été adoptées. La 1ère concerne la mise en œuvre de solutions efficaces et inclusives pour renforcer les politiques de l'eau et parvenir à un développement durable dans le contexte du changement climatique,

de la perte de biodiversité et de la pollution. Elle s'appuie sur les résultats de la Conférence des Nations unies sur l'Eau de 2023 et charge le PNUE de jouer un rôle actif dans la préparation des futures conférences sur l'eau.

La seconde, présentée avec le Costa-Rica, porte sur le renforcement des efforts déployés dans le domaine des océans pour faire face à la triple crise. Elle appelle les États membres, le PNUE et les secrétariats des conventions régionales et des plans d'action sur les mers à agir ensemble pour protéger et conserver l'environnement marin et côtier. Elle encourage aussi la ratification rapide de l'accord "Biodiversité au-delà des juridictions nationales" (BBNJ) récemment adopté et le développement de l'instrument juridiquement contraignant sur la pollution plastique actuellement en cours de négociation lors des sessions de l'INC.

L'UE avait aussi proposé une résolution visant à accélérer la transition vers l'économie circulaire, qui n'a pas obtenu le soutien nécessaire. Le retour en arrière n'étant pas envisageable, l'UE a décidé de retirer sa proposition, tout en précisant que la transformation de l'économie linéaire en économie circulaire continuerait d'être mise en avant. L'UE s'est également réjouie de l'adoption d'une résolution sur les modes de vie durables et voir que le concept de circularité a été inclus dans la résolution relative au secteur de la canne à sucre.

Principaux résultats de l'UNEA-6

L'UNEA-6 a aussi permis d'obtenir plusieurs autres résultats comme par exemple :

- L'utilisation croissante des ressources, considérée comme le principal moteur de la triple crise planétaire, exige la mise en œuvre de changements systémiques de grande envergure à une échelle et à une vitesse sans précédent. Le Global Resource Outlook 2024 a été présenté pour fournir aux gouvernements un outil intégré de prise de décision pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) et ceux définis dans les accords internationaux.
- Pour la première fois, le PNUE a organisé une journée entière de dialogue avec les secrétariats des principaux accords multilatéraux sur l'environnement (AME), afin d'améliorer leur complémentarité dans leurs efforts pour enrayer le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution.
- La déclaration ministérielle a souligné la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du Cadre mondial sur les produits chimiques. Ce cadre vise à prévenir et réduire les dommages causés par les produits chimiques et les déchets en couvrant l'ensemble de leur cycle de vie grâce à une approche multipartite et multisectorielle.

Enfin, la ministre belge, nommé vice-président de la prochaine assemblée de l'UNEA-7 de décembre 2025, a accueilli sa nomination en déclarant : *"Ce dont le monde a besoin aujourd'hui, c'est d'une collaboration mondiale décisive, tournée vers l'avenir et ambitieuse afin de préserver la santé de cette planète pour les générations actuelles et futures. Je reste déterminée à travailler avec tous les pays, ainsi qu'avec les représentants de la jeunesse, les peuples autochtones et les autres parties prenantes du monde entier, afin de saisir toutes les occasions, à tous les niveaux de prise de décision, pour préserver cette possibilité."*

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Annelies Wynant
Porte-parole (NL)
+32 2 524 97 38
+32 485 73 44 05
annelies.wynant@health.fgov.be